

Le conseil municipal de BAM s'est réuni le 15 décembre 2016 à 20h00 en Mairie de BROYE.

Etaient présents : GANDRE Gérard ; CERCLEY Jean-François ; DEBAIN Olivier ; VUILLEMOT Geneviève ; VOILLARD Daniel ; SCHATT Alain ; MOUCHOT Gaëlle, CERCLEY Daniel ; MUZARD Régis.

Absent excusé : ROUX Valérie

1/ Intégration CCVG au 1^{er} janvier 2017-compétence eau et assainissement :

Le conseil municipal vote 1 voix pour, 7 contre et 1 abstention, la suppression du budget eau et du budget assainissement au 1^{er} janvier 2017, la réintégration de la comptabilité de ces budgets dans la comptabilité communale, la mise à disposition de l'actif et du passif de ces budgets à la Communauté de Commune du Val de Gray, l'autorisation à Mr le Maire de signer le procès-verbal de mise à disposition des réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que tout document s'y rapportant.

2/ Transfert des écoles de la CCVP :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'association au sein d'un syndicat de commune, le SIVOSEP (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de l'Ecole de Pesmes), qui regroupera les communes de Broye-Aubigny-Monseugny /Sauvigney-les-Pesmes et Pesmes et accepte les conditions fixées par les statuts annexés. (Le fonctionnement des classes maternelles et primaires, du périscolaire et de l'extra-scolaire du SIVOSEP, les fournitures scolaires, le personnel, les charges courantes de fonctionnement et d'entretien des bâtiments, la gestion de la cantine et de la garderie.

Le conseil municipal nomme à l'unanimité Mr Gandré, Mr Schatt et Mme Vuillemot délégués titulaires du comité du SIVOSEP, puis Mr Cercley Daniel et Mr Voillard Daniel suppléants.

3/ Achat du terrain – réserve eau du Port St Pierre :

Décision à reprendre lors du prochain conseil municipal, en attente de données du cabinet d'urbanisme Jamey, géomètre expert

4/ Divers :

Le conseil municipal nomme à l'unanimité le renouvellement des membres du bureau de l'Association Foncière d'Aubigny soit : Mr Mirbey Pierre, Mr Cercley Jean-Luc et Mr Robert Chourlin. Il vote également à l'unanimité les membres de l'Association Foncière de Broye et Montseugny soit : Mr Cercley Christian, Mr Poinard Thibaud et Mr Cercley Jean-François.

Le conseil municipal octroie à l'unanimité un cadeau pour Mr Bastien Juy, son travail fourni par l'intermédiaire de son stage, de septembre à décembre 2016, a apporté satisfaction. La somme de 600 € lui sera attribuée.

Le conseil municipal alloue l'indemnité de conseil, au comptable du Trésor de Marnay, au taux de 100 % soit 386.80 €, pour l'assurance des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

Suite à l'assemblée générale du 15 novembre, la cellule d'assistance informatique du Département, dite cellule e-magnus, est transférée au sein d'Ingénierie 70 à compter du 1^{er} janvier 2017, le conseil municipal accepte à l'unanimité la reprise de cette cellule informatique.

Les fenêtres et volets de la bibliothèque doivent être changés, des devis sont à demander. Deux autres volets doivent être installés aux portes-fenêtres de la salle des fêtes de Broye-les-Pesmes.

Suite à l'annulation de la première présentation d'offre pour le rachat du bois parcelle 034ZH40, Mr Wachowiak, propose la somme de 1 880 € sur la coupe bois hors peupliers. Le conseil municipal accepte l'offre.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le contrat d'achat de la coupe de bois sur pieds n°501 de la Sarl Bois Transport de Malbouhans, section ZC57 « le Peu-Près » d'une superficie de 1ha14a pour un montant de 1 150 €.

Les lampes de rues doivent être changées d'ici fin février.

La connexion au haut-débit numérique devrait être effective d'ici mars 2017.

La séance est levée à 22h30

Le Maire,
GANDRE Gérard